

QUESTION: L'IA un outil pour améliorer la santé ?

Forum : Commission OMS

SOUVIS PAR: Algérie, Iran, Venezuela, Mexique, Arabie Saoudite, Syrie, Laos, Singapour, Chine, Pakistan, Malaisie, Ethiopie, Brésil

L'Organisation Mondiale de la Santé,

Conscients de l'importance croissante de l'intelligence artificielle "IA" dans le domaine de la santé et de ses multiples applications, notamment dans la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies, ainsi que dans l'amélioration de l'accès aux soins, particulièrement dans les zones rurales et les pays en développement,

Inquiet des inégalités entre, les pays développés et en développement, concernant l'accès aux technologies numériques et notamment en matière de soins basés sur l'IA, comme en Afrique où moins de 30 % des hôpitaux ont un accès suffisant aux technologies modernes. (Source : Banque mondiale, rapport sur les inégalités numériques (2022),

Soulignant les risques importants pour la sécurité des données personnelles des patients face à l'augmentation en puissance des outils numériques dans la santé, ce qui peut engendrer donc le vol de ces informations, comme en 2022 avec des hôpitaux en Europe qui ont été attaqués par des pirates, mettant en danger les informations de milliers de patients (Source : Agence Européenne pour la Cybersécurité (rapport de 2022)),

Réaffirmant l'Objectif de Développement Durable 3, qui vise à garantir la santé et le bien-être pour tous à tout âge,

1. Recommande aux États membres de se positionner en faveur d'une contribution de la Banque Mondiale pour l'IA et la santé, financée par des contributions volontaires des États, des organisations internationales et du secteur privé, ainsi que des start-up locales et des institutions académiques, afin de:

a) Financer des projets de développement d'IA afin de les développer et de les implanter dans les hôpitaux des pays développés et en développement et dans les régions les plus vulnérables;

b) Soutenir des projets de développement de la télémédecine et de diagnostic assisté par IA dans les zones en difficulté et isolées, non obligatoires et qui ne supprimeraient aucun métier existant ;

2. Demande la création d'un comité d'experts au sein de l'OMS comprenant les pays membres de l'OMS et ceux qui souhaitent y adhérer, afin de réguler l'intelligence artificielle, pour assurer le respect des principes internationaux et la préservation des emplois médicaux ;

a) le respect des données privées des patients et une IA éthique ;

3. *Décide*, conformément au règlement, que les données collectées par les intelligences artificielles doivent avoir pour unique but de collecter des renseignements sur le patients, afin de le soigner le plus rapidement et le plus efficacement possible, cependant, l'importance de la collecte et du partage des données avec le consentement du patient, dans le domaine de la santé au sein du pays pour un déploiement efficace est cruciale, c'est pourquoi il est primordial

de créer des centres d'analyse gérés par des gouvernements afin d'éviter de divulguer des données personnelles, de ces données afin de faciliter l'amélioration des diagnostics, la détection précoce des maladies et la mise en place de plans de prévention et de traitements personnalisés ;

4. *Exige* le développement de formations et d'éducation au sujet de l'intelligence artificielle, à l'échelle internationale permettant d'instruire sur les risques et les dérives de l'intelligence artificielle pour que l'usage de celle-ci soit le plus éthique possible, de surcroît dans le domaine de la santé où les vies humaines sont en jeux :

a) Ces formations sensibilisant sur les risques et les dérives et formant à son bon usage, ses avantages et ses limites pratiques, seraient proposées à tous les habitants de chaque pays pour en apprendre d'avantage des IA ;

5. *Soutient* la création d'un observatoire international dédié aux pays qui le souhaitent ainsi qu'aux membres de l'OMS, financé en partie grâce au fond monétaire international, de l'IA en santé, placé sous la supervision de l'OMS, qui aurait pour mission de :

a) suivre les avancées de l'IA appliquée à la médecine en suivant le développement de celle-ci et son utilisation dans le domaine médical;

b) évaluer l'impact des technologies sur la réduction des inégalités en matière de santé ;

c) proposer des recommandations pour une intégration responsable et efficace de l'IA dans les politiques de santé publique,

6. *Recommande* l'utilisation d'algorithmes prédictifs pour détecter les risques de maladies cardiovasculaires à partir d'analyses de données médicales,

7. *Invite* les pays développés à transférer leurs technologies d'IA dans le domaine de la santé sous forme de licences à faible coût ou gratuites, tout en respectant les droits de propriété intellectuelle ;